



Instituts de formation : politique qualité

N0-039- V6

Date de dernière diffusion : 21/10/2024

Engagement de la direction

La qualité de la formation professionnelle, diplômante ou qualifiante, des instituts est un enjeu majeur et essentiel pour les bénéficiaires par le développement de leurs performances, critère de choix préférentiel et de crédibilité auprès des partenaires et de leurs employeurs de demain.

Depuis plus de six ans, les instituts de formation du CHICN sont inscrits dans la démarche qualité ISO 9001 V 2015. Cette dynamique a permis à l'établissement d'être certifié Qualiopi, exigence réglementaire dès décembre 2020. Le RNQ est un référentiel national fixant les indicateurs d'appréciation des critères de qualité des actions de formation professionnelle et les modalités d'audits associés.

La démarche qualité est une véritable opportunité et priorité au sein de nos instituts : elle est utilisée comme un outil de management au service du collectif. Elle renforce la réflexivité des pratiques et la responsabilité des professionnels en incitant à la vigilance quant aux devoirs d'efficacité envers la diversité des bénéficiaires et des partenaires.

Cette démarche qualité permet d'avoir conscience du présent, des mutations socio-économiques et culturelles du monde de la santé, de comprendre l'impact de ces changements quant à la complexité des réponses à apporter. Elle favorise l'ouverture à d'autres possibilités d'exercices professionnels liés à l'évolution des besoins de la population et au transfert de compétences. Autant de défis à relever pour un organisme de formation.

Exiger l'amélioration continue des pratiques de transmissions des savoirs, s'adapter pour permettre la continuité des formations notamment par l'utilisation des techniques informatiques et de communication, accompagner les apprenants en individualisant les démarches d'aide à la réussite, privilégier leur adaptabilité dans le monde du travail : c'est aussi avoir une vision de l'avenir et s'impliquer collectivement pour atteindre ces objectifs.

La lisibilité de notre culture qualité est la mise en œuvre du projet pédagogique, clé de voute et outil fédérateur pour l'équipe. Il contribue à l'engagement collectif et il permet de se démarquer par l'actualisation de ses finalités re-questionnées chaque année.

Afin de concrétiser la politique qualité la direction des instituts s'engage à :

- Rendre attractifs les métiers de la santé et nos organismes de formation
- Satisfaire les apprenants et les partenaires (CHICN, partenaires de stage, ARS, DREETS, CR, UPJV, UTC...)
- Créer des conditions optimales d'apprentissage dans la mise en œuvre des formations pour permettre aux apprenants l'acquisition des compétences professionnelles indispensables et adaptées aux exigences et évolutions du système de santé, pour un exercice sécuritaire pour les patients et une insertion professionnelle
- Adapter le fonctionnement des instituts pour anticiper les évolutions et gérer les crises et les incertitudes de notre environnement

Cet engagement s'appuie sur l'écoute des attentes et des besoins de chaque partie prenante. Il repose sur les compétences, le professionnalisme de toute l'équipe institutionnelle et la pertinence des orientations du projet pédagogique. Formations en alternance, il est nécessaire que l'ensemble des co-acteurs partagent cette volonté. Celle-ci s'inscrit pleinement dans la politique qualité institutionnelle du CHICN.

En conclusion, notre mot d'ordre est « **ensemble, incarnons au quotidien et donnons du sens à notre dynamique de qualité de formation** ».

Politique qualité et objectifs qualité

En réponse à cet engagement, la Direction de l'institut souhaite mettre en œuvre une démarche qualité dont les principaux axes de progrès pluriannuels sont :

- Rendre attractifs les métiers de la santé et nos organismes de formation
 - Développer la voie de l'apprentissage
 - Améliorer et renforcer notre communication vers l'extérieur
 - S'engager dans les cordées de la réussite
- Satisfaire les apprenants et les partenaires (CHICN, partenaires de stage, ARS, DREETS, CR, UPJV, UTC...)
 - Adapter la formation à l'actualité professionnelle pour permettre aux apprenants une insertion professionnelle et leur professionnalisation
 - Accompagner individuellement les apprenants pour leur permettre de réaliser leur projet professionnel
 - Adapter les parcours de formation notamment pour les apprenants ayant des problématiques de santé et/ou d'apprentissages pour qu'ils puissent réussir leur projet de formation et favoriser l'inclusion sociale
 - Améliorer l'information diffusée aux apprenants et diminuer le temps de réponse suite à leur demande
 - Favoriser le maintien en formation des apprenants
 - Poursuivre la communication avec les parties intéressées
- Créer des conditions optimales d'apprentissage dans la mise en œuvre des formations pour permettre aux apprenants l'acquisition des compétences professionnelles indispensables et adaptées aux exigences et évolutions du système de santé, pour un exercice sécuritaire pour les patients et une insertion professionnelle
 - Améliorer les conditions d'accueil et d'encadrement en stage par les équipes soignantes et le référent de stage
 - Maintenir et améliorer les locaux pour favoriser le bien-vivre des apprenants au sein des instituts
 - Diversifier les méthodes d'apprentissage en variant les méthodes pédagogiques (e-learning, simulation en santé, ludopédagogie...)
 - Permettre aux apprenants de développer les compétences grâce à un tutorat en stage et à l'accompagnement par le référent de stage

- Adapter le fonctionnement des instituts pour anticiper les évolutions et gérer les crises et les incertitudes de notre environnement
 - Poursuivre l'accompagnement de l'équipe institutionnelle dans l'acquisition de nouvelles compétences et qualifications
 - Participer aux expérimentations proposées aux niveaux régional et national
 - S'engager dans les associations professionnelles
 - Pérenniser le maintien des instituts au sein du territoire
 - Maintenir la démarche qualité en fédérant l'ensemble des nouveaux collaborateurs

Pour ce faire l'institut met en œuvre un système de management de la qualité et de la gestion des risques. Des responsables qualité ont été nommées, Mesdames DELIN et TRUCHELUT, pour représenter la direction auprès des partenaires internes et externes pour tous sujets sur la qualité. Le pilotage de la démarche continue d'amélioration est assuré lors des réunions qualité. Pour chaque processus un pilote est nommé pour en améliorer l'efficacité et en assurer la gestion en lien avec les responsables qualité.

Compiègne, le 18 septembre 2023

Objet : Engagement de la direction dans la démarche qualité
ISO 9001 V2015 des instituts de formation

Madame, Monsieur,

En cohérence avec la politique qualité de l'établissement, et afin de garantir l'efficacité des prestations de formation dispensée aux apprenants, la sécurité des soins pour les patients, d'optimiser le fonctionnement des instituts et améliorer la satisfaction des apprenants et partenaires internes et externes, une démarche d'amélioration continue de la qualité est conduite à l'IFSI et l'IFAS.

Cette démarche est basée sur le référentiel ISO 9001, version 2015 et le RNQ. Dans le cadre de ces démarches de progrès, un comité de pilotage est fonctionnel. Il propose à la Direction les axes de la politique qualité et suit la mise en œuvre du système qualité et le maintien de son niveau de performance. Cette démarche implique la mobilisation de tous les acteurs dans la recherche de l'efficacité pour une formation de qualité et la sécurité des soins.

Je soutiens cette démarche et m'engage à assurer la disponibilité des ressources nécessaires à son bon déroulement. Je délègue, dans ce but, toute autorité au Directeur adjoint de la qualité Madame FAY Gaetane pour :

- Organiser et diriger la revue de direction,
- Etablir une collaboration avec le comité de pilotage, une politique et des objectifs qualité cohérents avec la démarche globale de l'établissement,
- Donner les moyens nécessaires à l'amélioration continue de la qualité et à la mise en application de la politique qualité validée en revue de direction et notamment favoriser la coopération de l'ensemble des services de soins et supports de l'établissement,
- Suivre la mise en œuvre et l'efficacité de la politique, des objectifs qualité et m'en rendre compte,
- S'assurer que les exigences des clients sont déterminées et respectées,
- Informer de la politique qualité des instituts au niveau institutionnel.

Cette démarche est conduite sous la responsabilité de la Direction des instituts de formation assistée de deux référents qualité, Mesdames DELIN Céline et TRUCHELOT Claire qui coordonnent sa mise en œuvre.

Elle est menée en collaboration avec la Direction de la qualité de l'établissement et particulièrement avec le responsable ingénieur qualité, pour développer, mettre en œuvre, entretenir, améliorer et vérifier les processus du système qualité, s'assurer que le système qualité est entretenu et rend compte de son fonctionnement.

Cette dynamique impliquant de nombreux partenaires au sein de l'établissement, je compte sur leur participation pour son déploiement dans les meilleures conditions.

La Directrice

Catherine LATGER



CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL COMPIÈGNE-NOYON

8 avenue Henri Adnot - BP 50029 - 60321 COMPIÈGNE Cedex
Tél. 03 44 23 60 00 - Fax 03 44 23 60 01

Avenue Alsace Lorraine - BP 159 - 60406 NOYON Cedex
Tél. 03 44 44 42 22 - Fax 03 44 44 43 01

www.ch-compiègnenoyon.fr
Code FINESS : 600100721

La politique qualité est l'affaire de tout le personnel, quelle que soit sa fonction ou sa position hiérarchique.

La Direction demande à l'ensemble de l'équipe institutionnelle de s'engager à ses côtés.

Fait le 8 octobre 2024

FAY Gaëtane
Directrice des Instituts